

M. STORMER : Je voudrais qu'il fût clairement compris que, dans nos bénéfiques de janvier, nous avons réalisé des profits sur les brioches glacées, nous avons un profit sur les biscuits de Hollande, un profit sur le pain tranché, et un profit grâce à la hausse du prix du pain pour le quart du mois de janvier.

M. LESAGE : Et vous dites que vous aviez subi une perte dans les trois premières semaines.

M. STORMER : Ce fut certainement très serré. Ce fut peut-être $\frac{1}{2}$ p. 100 dans un sens ou dans l'autre.

M. WINTERS : Je ne crois pas que ce soit exactement la réponse que nous devrions obtenir. Ce n'est pas concis.

Le PRÉSIDENT : Poursuivez la discussion tout de suite.

M. WINTERS : Je crois que le meilleur moyen d'obtenir la réponse est de faire une déclaration. De nouveau, je ne dis pas que c'est vrai. Je dis ce qu'on va déduire des témoignages entendus.

M. JOHNSTON : Qui "on" ?

M. WINTERS : Le public.

M. LESAGE : Il a raison.

M. WINTERS : Lorsqu'il y a un bon profit, vous n'êtes pas trop pressé de le transmettre au public sous forme de prix réduits, mais lorsqu'il y a une petite perte sur une marchandise, même en présence de facteurs variables qui peuvent facilement se modifier pour indiquer un profit le mois suivant, vous vous hâtez de transmettre cette perte au public sous forme de prix accrus.

M. MAYBANK : Et d'encourager en même temps tous les autres à faire de même, ce qui entraîne une hausse générale des prix.

Le PRÉSIDENT : C'est là la question. Obtenons d'abord la réponse à cette seule question.

M. STORMER : Je ne puis pas améliorer la réponse que j'ai déjà donnée.

Le PRÉSIDENT : Très bien. Je n'ai pas oublié M. MacInnis. Il a attendu. Êtes-vous satisfait de la réponse, monsieur Winters ?

M. WINTERS : Je désire simplement faire une dernière remarque à cause du fait que le public ne manquera pas de déduire de cette déclaration exactement ce que j'en ai déduit. Je ne crois pas qu'il puisse faire autrement. Je ne crois pas que les témoins aient donné une explication qui calmera les soupçons du public sous ce rapport.

M. FLEMING : Le témoin veut-il commenter cela ?

M. WILSON : Il tire sa propre conclusion, et je présume qu'il la tire au bénéfice du public.

Le PRÉSIDENT : Vous ne devez pas dire cela. Silence.

Je pense que M. Winters a été très juste dans sa manière d'exposer la situation. Il a formulé son opinion, non pas au bénéfice du public, mais à titre de membre du Comité. Je dois dire, en me fondant sur les témoignages et à titre de membre du Comité, que s'est aussi mon opinion. Maintenant, M. Winters essaie de vous fournir une occasion de vous expliquer. Le fait est que vous avez augmenté le prix du pain dans le mois où vos profits ont été le plus élevés, et il en tire la déduction qu'il semble, d'après les dépositions faites jusqu'ici au Comité, que lorsque vous subissez une légère perte sur un article en dépit de facteurs variables, vous n'hésitez pas apparemment à augmenter le prix. Inversement, quand vous êtes en posture de réaliser des profits, vous n'êtes pas aussi pressés de réduire le prix. Telle est la preuve, mais il y a peut-être une explication. M. Winters vous a demandé avec instance de donner l'explication, car le Comité veut tirer des déductions justes.